

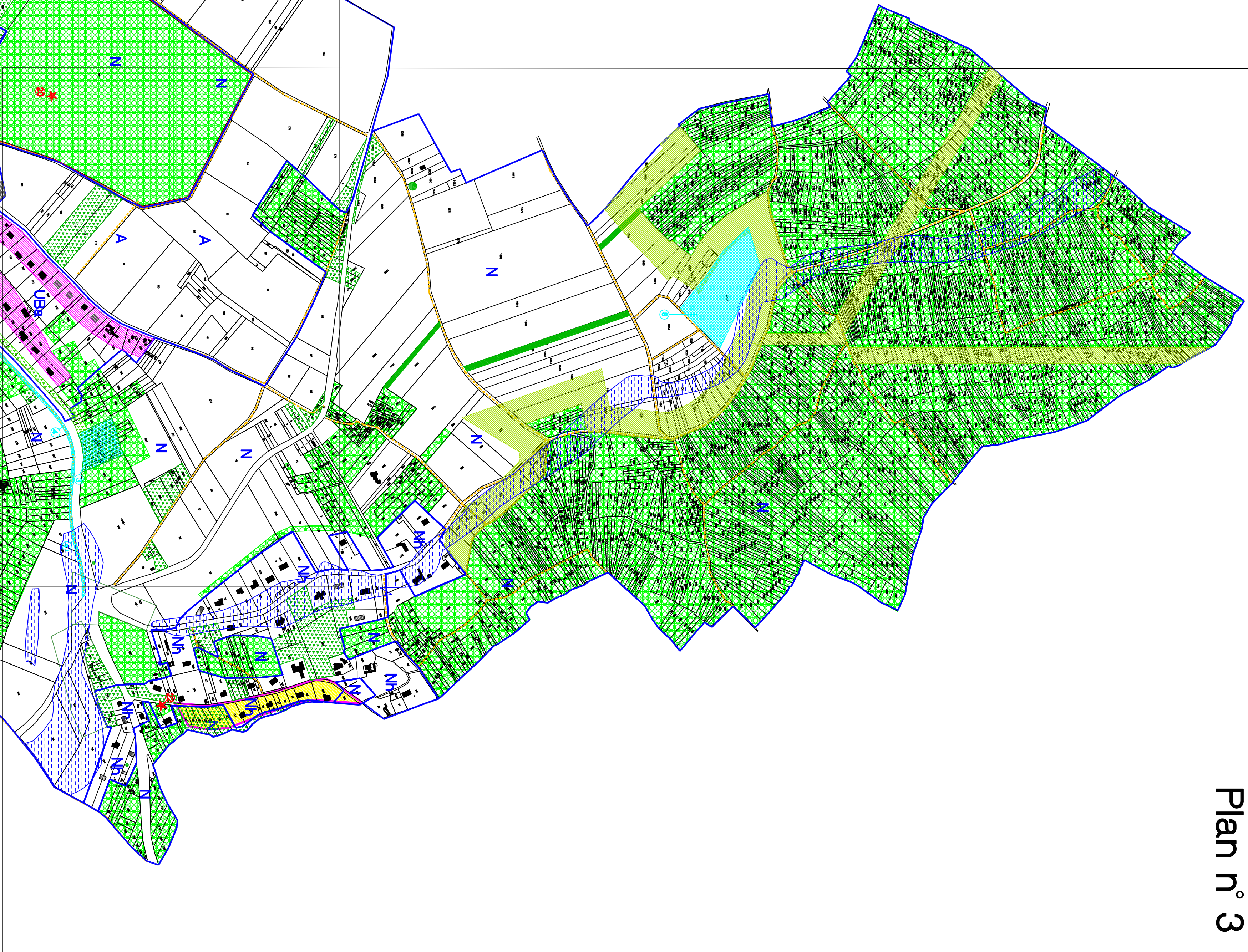
LEGENDE

- UA** Zone urbaine mixte du centre ancien
- UB** Zone urbaine mixte périphérique (extensions postérieures)
- UBa** Zone urbaine mixte périphérique (extensions postérieures)
- 2AU** Zone à urbaniser mixte à vocation principale d'habitat à long terme
- N** Zone naturelle et forestière
- Nb** Zone naturelle constituée de constructions en zone sensible (village du Canal)
- Np** Zone naturelle constituée de la clinique et de son parc
- Ni** Zone naturelle de loisirs
- A** Zone agricole

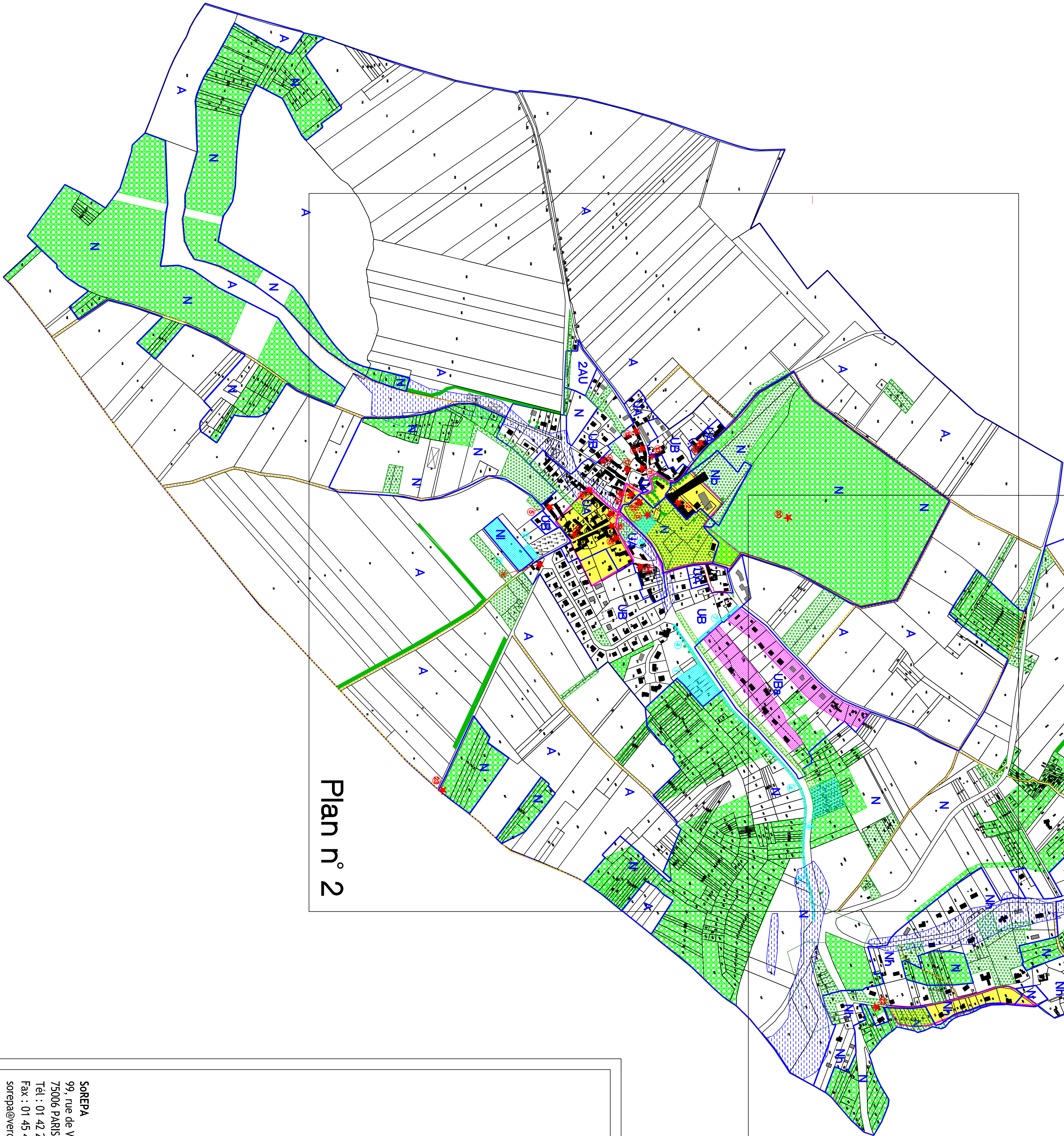
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.133 - 1 du code de l'urbanisme
- Arbre à protéger au titre de l'article L.123-1-5 7ème du code de l'urbanisme
- Plantations d'alignement à préserver ou à renforcer au titre de l'article L.123-1-5 7ème du code de l'urbanisme
- Haies, bandes plantées et tous agricoles à renforcer ou à créer, au titre de l'article L.123-1-5 7ème du code de l'urbanisme
- Espace paysager à protéger au titre de l'article L.123-1-5 7ème du code de l'urbanisme
- Patrimoine bâti remarquable à préserver au titre de l'article L.123-1-5 7ème du code de l'urbanisme
- Cheminement à préserver ou à renforcer
- Emplacement réservé
- Bande constructible
- Zone inondable (PPRI du Bassin versant du Ru de Semelle)
- Lisière de forêt
- Périmètre délimitant une zone affectée par des travaux souterrains (PPS)

Fond de plan digitalisé le: 02/10/97, mis à jour le 16/01/12

Plan n° 3



Plan n° 2



DEPARTEMENT des YVELINES (78)

COMMUNE DE GOUSSONVILLE

PLAN LOCAL
D'URBANISME

Plan général n° 1
1/5 000 ème - 1 cm = 50 m

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal en date du :

Le Maire

SOREPA
99, rue de Vaugrand
75006 PARIS
Tél : 01 42 22 61 22
Fax : 01 45 48 23 92
sorepa@verdi-ingenierie.fr